

Moniteur sur simulateur de vol

RNCP38398 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	31898
Code(s) ROME	K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	16/10/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Centre d'entraînement de la formation de l'aéronautique navale (CEFAé)	—	Former et organiser l'évaluation
Ecole de l'Aviation de Chasse	—	Former et organiser l'évaluation
Ecole de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le secteur de l'aéronautique, la simulation est largement employée dans le cadre de la formation, du maintien de compétences et du passage de qualifications des pilotes. Ce secteur s'est particulièrement développé suite à la crise sanitaire, pour permettre aux personnels navigants de se remettre en carte et maintenir leurs qualifications.

1. Valoriser les compétences et la carrière au sein de l'institution

La spécialité a connu ces dernières années de profonds changements. Les évolutions technologiques des moyens de simulation modernes nourrissent ce besoin de révision de l'emploi et le parcours professionnel du personnel. Dans ce cadre, une dynamique de formation continue et progressive basée sur l'acquisition de compétences a été mise en place. Le personnel recruté ne disposant pas de qualification dans le domaine de la simulation, il s'agit de lui faire acquérir les connaissances, aptitudes et compétences indispensables à l'exercice de son emploi et dans un cadre opérationnel exigeant. L'enregistrement au RNCP de cette certification professionnelle renforce la reconnaissance des acquis pour cette spécialisation particulière. Par ailleurs, l'enregistrement au RNCP favorise l'attractivité de l'institution. Elle permet l'employabilité du personnel par une reconnaissance des compétences, la maîtrise des gestes techniques et des aptitudes comportementales, et par conséquent un gage d'attractivité comme de reclassement.

2. Une valorisation des compétences et des carrières hors de l'institution

Au sein du secteur d'activité lié à l'énergie, et plus précisément au sein d'EDF, la simulation occupe une place particulièrement importante en ce qui concerne la formation sur EPR (European Pressurized Reactor / réacteur pressurisé européen). La formation initiale sur le simulateur dure 16 semaines. Quant à la formation de maintien en compétences elle est de 15 jours par an. Au sein du domaine maritime, les pilotes de la marine marchande sont

formés sur simulateur. L'outil de simulation est utilisé dans le cadre du maintien de compétences, l'entraînement aux manœuvres, etc... Dans le domaine ferroviaire, les conducteurs de trains à grande vitesse sont formés sur simulateur. Le pôle d'excellence de la SNCF, réputé dans le monde entier, regroupe pas moins de 13 simulateurs. Ces derniers sont utilisés tant pour la formation initiale que dans le cadre de la formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

Préparer la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol

- Préparation du matériel de simulation et du débriefing de séance ;
- Conception de la séance d'instruction ou d'entraînement ;
- Maintien d'un processus de veille active.

Réaliser la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol

- Emploi de l'outil de simulation ;
- Conduite du briefing de la séance d'instruction ou d'entraînement ;
- Conduite de la séance d'instruction ou d'entraînement en simulateur.

Évaluer la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol

- Analyse de la séance effectuée ;
- Conduite du débriefing de la séance d'instruction ou d'entraînement ;
- Réalisation des comptes rendus en fin de séance d'instruction ou d'entraînement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparer la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol :

- Identifier les simulateurs disponibles au regard du profil des stagiaires et des objectifs pédagogiques sur la base des outils de planification en vue de réserver un créneau d'utilisation ;
- Vérifier l'intégrité du simulateur auprès du technicien de maintenance ou à l'aide de la documentation idoine pour garantir la réalisation de la séance ;
- Choisir le mode de recueil du déroulé de la séance pour faciliter le débriefing en fonction des moyens disponibles ;
- Analyser le profil de l'apprenant en mesurant les compétences acquises au travers de son dossier de progression afin de concevoir la séance ;
- Adapter les objectifs pédagogiques de la séance d'instruction ou d'entraînement au profil de l'apprenant et au programme générique visant l'atteinte des objectifs individuels ;
- Concevoir la séquence pédagogique à mettre en œuvre sur simulateur sur la base des objectifs à atteindre, du profil de l'apprenant et du matériel de simulation utilisable ;
- Assurer une veille documentaire et réglementaire régulière afin de maintenir à jour les savoirs indispensables à l'exercice du métier de moniteur sur simulateur de vol ;
- Assurer une veille disciplinaire et transversale en lien avec les domaines dans lequel le moniteur sur simulateur de vol exerce (missions, doctrines, etc.).

Réaliser la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol :

- Paramétrer le simulateur de vol conformément au manuel d'utilisation du matériel et du scénario d'instruction ou d'entraînement à réaliser ;
- Utiliser les fonctionnalités de l'outil de simulation de vol adaptées à la situation et au contenu de la séance d'instruction afin d'en assurer la bonne réalisation ;
- Remettre en œuvre le simulateur de vol à l'issue de la séance en respectant les consignes établies afin que le matériel soit prêt à l'emploi en vue d'une prochaine séance d'instruction ou d'entraînement ;
- Mener un face à face pédagogique avec l'apprenant en langue française ou anglaise afin d'expliquer le contenu de la séance en s'assurant de la bonne compréhension des objectifs à atteindre ;
- Évaluer la préparation de séance de l'apprenant par le biais de questions pertinentes et/ou de l'analyse du dossier de préparation du vol en vue de sa séance sur simulateur de vol ;
- Adapter si besoin le scénario de la séance d'instruction ou d'entraînement au regard de sa préparation par l'apprenant ainsi que de l'évaluation de ses savoirs effectuée durant le briefing ;
- Mener en simulateur de vol la séance d'instruction ou d'entraînement, en français ou en anglais, en choisissant une méthode pédagogique adaptée aux réactions de l'apprenant, son assimilation ou ses difficultés tout en veillant à l'atteinte des objectifs de séance et au respect des règles et consignes de sécurité en vigueur ;
- Évaluer tout au long de la séance d'instruction ou d'entraînement les capacités mentales et physiologiques de l'apprenant pour garantir sa sécurité et son intégrité physique ainsi que pour confirmer ses aptitudes à réaliser la séance d'instruction ou d'entraînement ;
- Créer et animer la situation tactique et/ou l'environnement aéronautique simulé en assurant le rôle d'un ou de

plusieurs acteurs (contrôle aérien, trafic simulé...) en usant des modes de communication et de la phraséologie idoines (française ou anglaise) ainsi que des comportements attendus.

Evaluer la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol :

- Analyser l'état de fatigue physique et physiologique de l'apprenant, sur la base d'un dialogue ou d'une observation comportementale, pour s'assurer du passage d'une situation de stress important à une situation normale en vue du débriefing ;
- Analyser le ressenti de l'apprenant vis-à-vis de sa performance en séance, en l'invitant à procéder à son autocritique et en veillant à ne pas influencer son jugement afin de prendre en compte son ressenti avant de procéder au débriefing ;
- Analyser une séance d'instruction ou d'entraînement en évaluant l'atteinte des objectifs et/ou de la réponse de la séance aux attentes de l'apprenant, le bon respect des règles de sécurité inhérentes au simulateur de vol, la progression du stagiaire au cours de la séance d'instruction ou d'entraînement par rapport aux attendus initiaux.
- Effectuer un débriefing oral en français ou en anglais de la séance d'après les éléments relevés au cours de cette dernière et en prenant en compte les éléments clé énoncés durant l'auto évaluation de l'apprenant tout en utilisant, si besoin, un moyen de restitution pour « rejouer » tout ou partie de la séance (si le matériel de simulation de vol le permet) ;
- Conseiller l'apprenant afin que ce dernier puisse corriger ses lacunes, progresser et ainsi atteindre les objectifs définis dans le programme de formation ;
- Noter ou apprécier la séance d'instruction ou d'entraînement en analysant la prestation de l'apprenant dans sa globalité et en prenant en compte les critères d'évaluation qui lui sont spécifiques ;
- Rédiger le document de synthèse de la séance en français ou en anglais, en s'appuyant sur les critères d'évaluation et le contenu du programme de la séance en y associant les conseils pratiques et pragmatiques afin de faire surmonter les erreurs et les difficultés à l'apprenant ;
- Rendre compte verbalement ou par écrit à la hiérarchie du déroulement de la séance d'instruction ou d'entraînement afin d'assurer le suivi de la formation ;
- Formuler au regard des constats suite à la séance d'instruction ou d'entraînement des actions correctives à proposer à la hiérarchie en vue de la poursuite efficace du cursus de l'apprenant.

Blocs de compétences

RNCP38398BC01 — Préparer la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol

LISTE DE COMPÉTENCES

Le moniteur sur simulateur de vol prend en compte le matériel de simulation sur lequel il doit réaliser la séance d'instruction et construit son scénario sur la base du profil de l'apprenant et des objectifs pédagogiques à atteindre.

Préparation du matériel de simulation et du débriefing de séance :

- Identifier les simulateurs disponibles au regard du profil des stagiaires et des objectifs pédagogiques sur la base des outils de planification en vue de réserver un créneau d'utilisation.
- Vérifier l'intégrité du simulateur auprès du technicien de maintenance ou à l'aide de la documentation idoine pour garantir la réalisation de la séance.
- Choisir le mode de recueil du déroulé de la séance pour faciliter le débriefing en fonction des moyens disponibles.

Conception de la séance d'instruction ou d'entraînement :

- Analyser le profil de l'apprenant en mesurant les compétences acquises au travers de son dossier de progression afin de concevoir la séance.
- Adapter les objectifs pédagogiques de la séance d'instruction ou d'entraînement au profil de l'apprenant et au programme générique visant l'atteinte des objectifs individuels.
- Concevoir la séquence pédagogique à mettre en œuvre sur simulateur sur la base des objectifs à atteindre, du profil de l'apprenant et du matériel de simulation utilisable.

Maintien d'un processus de veille active :

- Assurer une veille documentaire et réglementaire régulière afin de maintenir à jour les savoirs indispensables à l'exercice du métier de moniteur sur simulateur de vol.
- Assurer une veille disciplinaire et transversale en lien avec les domaines dans lequel le moniteur sur simulateur de vol exerce (missions, doctrines, etc.).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

RNCP38398BC02 — Réaliser la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol

LISTE DE COMPÉTENCES

Le moniteur sur simulateur de vol conduit le briefing de séance et la réalisation de la séance en simulateur au profit d'un apprenant, en français ou en anglais.

Emploi de l'outil de simulation de vol :

- Paramétrer le simulateur de vol conformément au manuel d'utilisation du matériel et du scénario d'instruction ou d'entraînement à réaliser.
- Utiliser les fonctionnalités de l'outil de simulation de vol adaptées à la situation et au contenu de la séance d'instruction afin d'en assurer la bonne réalisation.
- Remettre en œuvre le simulateur de vol à l'issue de la séance en respectant les consignes établies afin que le matériel soit prêt à l'emploi en vue d'une prochaine séance d'instruction ou d'entraînement.

Conduite du briefing de la séance d'instruction ou d'entraînement :

- Mener un face à face pédagogique avec l'apprenant en langue française ou anglaise afin d'expliquer le contenu de la séance en s'assurant de la bonne compréhension des objectifs à atteindre.
- Evaluer la préparation de séance de l'apprenant par le biais de questions pertinentes et/ou de l'analyse du dossier de préparation du vol en vue de sa séance sur simulateur de vol.
- Adapter si besoin le scénario de la séance d'instruction ou d'entraînement au regard de sa préparation par l'apprenant ainsi que de l'évaluation de ses savoirs effectuée durant le briefing.

Conduite de la séance d'instruction ou d'entraînement en simulateur de vol :

- Mener en simulateur de vol la séance d'instruction ou d'entraînement, en français ou en anglais, en choisissant une méthode pédagogique adaptée aux réactions de l'apprenant, son assimilation ou ses difficultés tout en veillant à l'atteinte des objectifs de séance et au respect des règles et consignes de sécurité en vigueur.
- Evaluer tout au long de la séance d'instruction ou d'entraînement les capacités mentales et physiologiques de l'apprenant pour garantir sa sécurité et son intégrité physique ainsi que pour confirmer ses aptitudes à réaliser la séance d'instruction ou d'entraînement.
- Créer et animer la situation tactique et/ou l'environnement aéronautique simulé en assurant le rôle d'un ou de plusieurs acteurs (contrôle aérien, trafic simulé...) en usant des modes de communication et de la phraséologie idoines (française ou anglaise) ainsi que des comportements attendus.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

RNCP38398BC03 — Evaluer la séance d'instruction ou d'entraînement sur simulateur de vol

LISTE DE COMPÉTENCES

Le moniteur sur simulateur de vol évalue la performance de l'apprenant au regard des objectifs à atteindre et effectue une synthèse orale et écrite en français ou en anglais.

Analyse de la séance effectuée :

- Analyser l'état de fatigue physique et physiologique de l'apprenant, sur la base d'un dialogue ou d'une observation comportementale, pour s'assurer du passage d'une situation de stress important à une situation normale en vue du débriefing.
- Analyser le ressenti de l'apprenant vis-à-vis de sa performance en séance, en l'invitant à procéder à son

autocritique et en veillant à ne pas influencer son jugement afin de prendre en compte son ressenti avant de procéder au débriefing.

- Analyser une séance d'instruction ou d'entraînement en évaluant l'atteinte des objectifs et/ou de la réponse de la séance aux attentes de l'apprenant, le bon respect des règles de sécurité inhérentes au simulateur de vol et la progression du stagiaire au cours de la séance d'instruction ou d'entraînement par rapport aux attendus initiaux.

Conduite du débriefing de la séance d'instruction ou d'entraînement :

- Effectuer un débriefing oral en français ou en anglais de la séance d'après les éléments relevés au cours de cette dernière et en prenant en compte les éléments clé énoncés durant l'auto évaluation de l'apprenant tout en utilisant, si besoin, un moyen de restitution pour « rejouer » tout ou partie de la séance (si le matériel de simulation de vol le permet).

- Conseiller l'apprenant afin que ce dernier puisse corriger ses lacunes, progresser et ainsi atteindre les objectifs définis dans le programme de formation.

- Noter ou apprécier la séance d'instruction ou d'entraînement en analysant la prestation de l'apprenant dans sa globalité et en prenant en compte les critères d'évaluation qui lui sont spécifiques.

Réalisation des comptes rendus en fin de séance d'instruction ou d'entraînement :

- Rédiger le document de synthèse de la séance en français ou en anglais, en s'appuyant sur les critères d'évaluation et le contenu du programme de la séance en y associant les conseils pratiques et pragmatiques afin de faire surmonter les erreurs et les difficultés à l'apprenant.

- Rendre compte verbalement ou par écrit à la hiérarchie du déroulement de la séance d'instruction ou d'entraînement afin d'assurer le suivi de la formation.

- Formuler au regard des constats suite à la séance d'instruction ou d'entraînement des actions correctives à proposer à la hiérarchie en vue de la poursuite efficace du cursus de l'apprenant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du MINARM :

Le titulaire de la certification professionnelle est employé au sein d'un service chargé de la formation et du suivi du "personnel navigant" (stagiaire pilote, pilote et navigateur) d'une base aérienne dont l'effectif est situé entre 1000 et 2500 personnes. Il exerce sa fonction dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue, des séances de maintien des compétences.

Le titulaire de la certification professionnelle travaille au sein d'un service « simulateur de vol » qui dépend hiérarchiquement du commandant d'unité, chargé de la mise en œuvre et de l'exploitation des aéronefs militaires. Cette unité est rattachée à une base aérienne.

Il exerce sa fonction :

- dans le cadre de la formation (initiale, et continue) ;
- du maintien en condition opérationnelle ;
- l'évaluation des acquis de la formation.

Au sein du secteur civil :

Les simulateurs sont mis en œuvre par des professionnels des secteurs d'activité liés à l'énergie (type EDF), au domaine ferroviaire ou maritime. Ses modalités de mise en œuvre sont propres à chaque structure.

Dans le secteur civil, sa responsabilité et son autonomie peuvent être comparables à celles au sein du ministère des armées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le métier de « moniteur sur simulateur de vol » se retrouve sous l'intitulé de :

- moniteur sur simulateur de vol ;
- préparateur de mission.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention de la certification professionnelle inscrite dans le RNCP ne permet pas, à elle seule, d'exercer au sein du ministère des armées le métier qu'elle vise. Le statut de personnel militaire ou civil des Armées est exigé.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 535
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour l'armée de l'Air et de l'Espace :

- être détenteur du brevet élémentaire de la spécialité 3261.

Pour l'armée de Terre :

- suivre avec succès la formation de spécialité de 2e niveau « préparateur de mission » (FS2 PM), spécialité simulation de vol du brevet militaire de 2e niveau (BM2).

Pour la marine nationale :

Être détenteur :

- du brevet d'aptitude technique de la spécialité opérations aéromaritimes (BAT OPSAE)
- du certificat « MOSIMVOL CONF » associé à la branche simulation (branche SIMU);
- d'un niveau d'anglais correspondant au moins au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui, pour mémoire, correspond à un score d'au moins 550 points au TOEIC ou à un niveau 2222 du profil linguistique standardisé (PLS 2222).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Au minimum 3 membres, jusqu'à 5 :

- Président de jury : le commandant l'organisme certificateur ou son représentant, professionnel et non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur ou un formateur ;
- un chargé de certification.

Les membres du jury sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Au minimum 3 membres, jusqu'à 5 :

- Président de jury : le commandant l'organisme certificateur ou son représentant, professionnel et non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur, ou un formateur.

Les membres du jury sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 16/10/2028

Date de dernière délivrance possible 16/10/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	14	0	100 %	—
2021	17	1	100 %	—
2020	17	1	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP31016

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38398/>